



Communiqué de presse

Bruxelles, le 30 septembre 2025

Réduction du service Taxibus :

La CSCBIE exprime son profond regret et appelle à une concertation urgente

La CSC bâtiment - industrie & énergie (CSCBIE) exprime son profond regret face à la décision de la STIB de réduire drastiquement le service Taxibus, comme le souligne l'avis d'initiative récemment publié par le Conseil bruxellois des personnes en situation de handicap (CPH).

Cette mesure, prise sans concertation préalable, constitue une atteinte grave au droit fondamental à la mobilité pour des milliers de personnes en situation de handicap à Bruxelles. Elle compromet leur accès à l'emploi, aux soins, à la formation et à la vie sociale, et accentue les inégalités déjà existantes.

« Cette mesure est non seulement injuste, mais elle accentue la précarité des travailleurs en situation de handicap à Bruxelles. Elle met en péril l'autonomie de vie de nombreuses personnes et démontre un manque criant de considération pour les réalités du terrain. Nous demandons une suspension immédiate de cette décision et l'ouverture d'une concertation inclusive avec tous les acteurs concernés », déclare Luca Baldan, secrétaire fédéral de la CSCBIE en charge des entreprises de travail adapté à Bruxelles.

La CSCBIE soutient pleinement les constats et recommandations formulés par le Conseil, notamment :

- l'instauration d'un moratoire immédiat sur les nouvelles règles de réservation,
- la mise en place d'une concertation d'urgence avec les acteurs de terrain,
- la nécessité d'un engagement budgétaire structurel pour garantir la pérennité du service Taxibus.

Nous appelons le Gouvernement régional, la STIB et les autres parties prenantes à agir sans délai pour restaurer un service de transport adapté, accessible et équitable, en conformité avec les droits fondamentaux des personnes en situation de handicap.

Pour plus d'informations :

- Nel Van Slijpe, secrétaire régional en charge des ETA de Bruxelles, 0470 21 31 64
- Luca Baldan, secrétaire fédéral en charge des ETA de Bruxelles, 0472 80 78 10